

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

présents : 23
votant : 26
en exercice : 27

L'an deux mille huit
le samedi 22 mars 2008 à 10H30
Le Conseil Municipal de SIGEAN
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger COMBES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : lundi 17 mars 2008.

Présents : Roger COMBES, Maire ; Liliane KHLOUDEEFF ; Roger MIAILHE ; Agnès BARADON ; Gérard PI ; Nadine SANJUAN ; Jean-Pierre CIRES ; Ida FERRERES ; Gilles DANJARD ; Bernadette BRUIN ; Constantino MUNOZ ; Nadine TOLEDO ; Claude GINIES ; Corinne ROBERT ; Fabrice MARTINEZ ; Jérôme JURADO ; Brigitte CARBOU ; Christophe CATHALA ; Conception BAUDOIN ; Zina VIARD ; Michel JAMMES, Serge LALLEMAND ; Corinne RODIER.

Représentés : Béatrice ARMANGUE représentée par Gérard PI ; Jacques MOURRUT représenté par Michel JAMMES ; Brigitte CAVERIVIERE représenté par Zina VIARD.

Absents : Didier MILHAU.

I Attribution de la présidence au doyen du nouveau conseil municipal.

R. MIAILHE prend la présidence en l'absence du doyen de l'assemblée, et devant le refus du 2^e doyen, tête de liste majoritaire.

R. MIAILHE rappelle les résultats du scrutin :

- La liste « Agir pour Sigean », conduite par Jacques MOURRUT, a obtenu 1 096 voix, soit 34,94 % des suffrages exprimés et 5 sièges au conseil municipal, représentés par J. MOURRUT, B. CAVERIVIERE, D. MILHAU, Z. VIARD, M. JAMMES.

- La liste « Ensemble pour Sigean », conduite par Roger COMBES, a obtenu 1 413 voix, soit 45,04 % des suffrages exprimés et 20 sièges au conseil municipal, représentés par R. COMBES, L. KHLOUDEEFF, R. MIAILHE, A. BARADON, G. PI, N. SANJUAN, J.P. CIRES, I. FERRERES, G. DANJARD, B. BRUIN, C. MUNOZ, N. TOLEDO, C. GINIES, C. ROBERT, F. MARTINEZ, B. ARMANGUE, J. JURADO, B. CARBOU, C. CATHALA, C. BAUDOIN.

- La liste « Réussir Sigean Maintenant », conduite par Serge LALLEMAND, a obtenu 628 voix, soit 20,02 % et 2 sièges au conseil municipal, représentés par S. LALLEMAND et C. RODIER.

II Nomination du secrétaire de séance.

A. BARADON est désignée secrétaire de séance.

III Election du Maire.

R. MIALHE présente la candidature de R. COMBES et demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

S. LALLEMAND indique qu'il se porte candidat.

Le matériel électoral est mis à disposition des conseillers pour procéder au vote à bulletin secret.

Après quelques minutes, le bureau procède au dépouillement du premier tour de scrutin qui donne les résultats suivants :

R. COMBES :	20 voix
S. LALLEMAND :	2 voix

R. COMBES est proclamé Maire de Sigean.

IV Attribution de la présidence.

R. COMBES, Maire nouvellement élu, prend la présidence de l'assemblée et adresse un discours d'investiture à l'ensemble des personnes présentes.

V Détermination du nombre des adjoints au Maire.

R. COMBES propose de fixer le nombre des adjoints à huit.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

S. LALLEMAND et C. RODIER s'abstiennent.

VI Election des adjoints au Maire.

R. COMBES propose ensuite de procéder à l'élection des adjoints et présente la liste « Roger MIALHE » :

- **Roger MIALHE**
- **Liliane KHLUDEEFF**
- **Gérard PI**
- **Nadine SANJUAN**
- **Jean-Pierre CIRES**
- **Agnès BARADON**

- **Gilles DANJARD**
- **Ida FERRERES**

Aucune autre liste n'étant candidate, le matériel électoral est mis à la disposition des élus pour le vote à bulletin secret. Après quelques minutes, le dépouillement du premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

Liste « R. MIALHE » : 20 voix

La liste « R. MIALHE » est proclamée élue.

VII Attribution de pouvoirs au Maire par délégation.

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de lui déléguer les pouvoirs fixés par l'article L.2122.22 du C.G.C.T., en complément de ceux détenus au titre de l'article L.2122.21 du C.G.C.T.

Le conseil approuve cette proposition de délégation.

Fin à 11H00.

Le Maire
Roger COMBES